

Dans l'Orne, les écoles publiques de Sées testent l'anglais à mi-temps en maternelle

Antoine Sauvetre

6-7 minutes

À partir de septembre, les élèves de maternelle des écoles publiques de Sées seront baignés dans la langue anglaise, leurs classes devenant "immersives". Une première dans l'Orne.

Publié le 2 Jul 20 à 8:02



Stéphanie Chapellière, Astrid Sorel, Nadine Mauger (de g. à dr.) et Léa Cagnon (absente sur la photo) sont les professeures des écoles concernées par cette expérimentation « so british ».

(©L'Orne Hebdo)

« Un bain de langue ! » C'est la promesse faite lundi 15 juin 2020 par l'inspectrice académique de la circonscription d'Alençon aux parents d'élèves des écoles publiques de **Sées**, dans l'**Orne**.

Lors d'une réunion d'information, Maryse Bellanger a précisé les contours d'une **rentrée 2020** particulière pour les élèves de **Grande et Moyenne section** des écoles **La Lavanderie** et **Louis Forton**, ainsi que pour une partie des élèves de Petite section de l'école Louis Forton.

Particulière car la direction des services départementaux de l'**Éducation nationale** va expérimenter une **méthode de travail**

inédite dans l'Orne. À partir de septembre 2020, les élèves de 3, 4 et 5 ans se verront dispenser la moitié des leçons habituelles en **anglais** ! Explications.

Comment ?

Chaque semaine, les **élèves de maternelle**, répartis en deux classes dans chaque école, se verront dispenser 12 heures de classe en français et **12 heures de classe intégralement en anglais**. Avec deux professeures des écoles différentes « afin que les élèves distinguent bien les deux langues ».

À La Lavanderie, Astrid Sorel continuera de dispenser les cours en français et Nadine Mauger, déjà passée par cette école, ne parlera que dans la langue de Shakespeare. Chaque jour, **les deux institutrices permuteront de classes**. Chaque classe parlera donc français le matin et anglais l'après-midi, ou inversement.

À l'école Louis Forton, c'est Stéphanie Chapellière qui fera classe en français et Léa Cagnon, elle aussi ancienne institutrice de cette école, en anglais. À noter que Nadine Mauger et Léa Cagnon, les **deux institutrices 100 % anglais**, ont été recrutées sur des postes à profil, c'est-à-dire qu'elles ont elles-mêmes postulé pour obtenir ce poste particulier et ont donc toutes les deux une très bonne maîtrise de l'anglais.

Le **programme scolaire, lui, reste le même** et chaque « discipline » sera travaillée dans les deux langues.

Pourquoi ?

On appelle cela « **l'apprentissage par immersion** » ou par « imprégnation ». L'objectif est simple et « a déjà fait ses preuves dans d'autres écoles françaises qui ont mis en place ces classes immersives depuis une dizaine d'années ».

Sarah Lebrasseur, conseillère pédagogique en Langues vivantes étrangères dans l'Orne, qui appuie ses propos avec des études scientifiques, explique :

L'objectif est d'exposer les enfants à une autre langue que leur langue maternelle le plus tôt possible afin que cette langue devienne intuitive. »

L'objectif n'est pas de faire de ces élèves, en plein apprentissage du français, des bilingues mais de s'appuyer sur cet **apprentissage intuitif** afin « que les enfants utilisent l'anglais avec plus d'aisance et de facilité ». Le choix de la langue anglaise, la plus utilisée dans les relations internationales, s'est imposé sans difficultés. « Maîtriser l'anglais est un véritable atout. »

Pourquoi Sées ?

C'est d'abord un souhait de Maryse Bellanger, l'inspectrice académique de la circonscription qui est aussi en charge de la mission langue vivante dans l'Orne. Selon elle, Sées présente l'avantage d'avoir des élèves de maternelle dans deux écoles distinctes qui pourront ainsi se retrouver en classe de CP « avec un projet commun, un vécu commun. »

Ensuite, l'école Louis Forton est, depuis juin 2019, labellisée Euroscol. Une appellation qui « atteste de l'engagement d'ouverture de l'école vers l'international » et plus particulièrement vers l'Europe. Dans l'Orne, sept écoles disposent de ce label, dont une autre de la Communauté de communes des Sources de l'Orne, celle de Macé.

Quand ?

Cette méthode d'apprentissage sera **mise en place dès septembre 2020**. Les élèves concernés à la rentrée continueront les années scolaires suivantes avec ce type d'organisation et ce jusqu'à la fin de leur cursus en école primaire, soit en classes de CP, CE1, CE2, CM1 puis CM2. L'inspectrice académique a exprimé son désir de « travailler avec le collège du secteur » pour qu'un système similaire soit mis en place dès l'entrée en 6e de ces élèves. « Mais cela laisse encore quelques années pour y réfléchir. »

Quant aux futurs élèves de Moyenne et Grande section, ils devraient se voir dispenser le même système de « classes immersives » dès l'année suivante si l'expérience est aussi concluante que dans les autres écoles françaises. Les jeunes Sagiens devraient donc, si ce n'est parler pour le moment, comprendre davantage l'anglais.

Qu'en pensent les parents ?

Lundi 15 juin, les membres de l'Association de parents d'élèves (APE) se disaient « enthousiastes » et « pleinement parties prenantes » dans l'idée de voir l'anglais intégrer de la sorte les classes de maternelle. « Ce sera évidemment bénéfique », assurait une maman.

Rassurés par l'arrivée d'enseignantes compétentes en anglais, des professeures qui suivront par ailleurs des formations continues dans des pays anglophones, les parents ont exprimé quelques inquiétudes concernant les enfants « à besoin éducatifs particuliers » pour lesquels ils ont peur que « le fossé se creuse encore davantage ». « Ce n'est malheureusement pas un remède

magique, les difficultés scolaires seront toujours là », a répondu Sarah Lebrasseur. « Mais au moins, ils partiront tous sur un pied d'égalité en anglais. »

Autre petite inquiétude : l'accompagnement en anglais à la maison. Sur ce point, quelques parents pourraient être tentés de revoir les bases anglophones. Certainement la meilleure façon d'éviter que l'élève ne dépasse le maître !